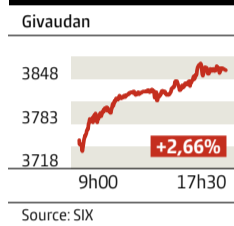


PROPOSÉ PAR BCGE

Freiné par Novartis

BOURSE Jeudi, le marché suisse a ouvert la séance en baisse de 0,61% à 11475,95 points, malgré la progression de Wall Street la veille. Les investisseurs ont été encouragés par la révision à la baisse des prévisions d'inflation à 2,3% en 2024, contre 2,7% auparavant. L'once d'or a atteint un nouveau sommet historique à 2161,58 dollars, dopé par les récentes déclarations du patron de la Réserve fédérale, Jerome Powell, qui a ravivé les espoirs d'un assouplissement monétaire dans les mois à venir.

LE TITRE VEDETTE



Le SMI a clôturé en progression de 0,25% à 11575,37 points et le SPI de 0,88% à 15135,28 points. **Givaudan** (+2,66% à 3861 francs) s'est distingué, tout comme **Lonza** (+2,55% à 465,80 francs), **Sika** (+2,15% à 261,70 francs) et **Richemont** (+2,12% à 144,50 francs). Les valeurs financières étaient également bien orientées, emmenées par **UBS** (+1,2% à 26,16 francs), **Zurich Insurance** (+0,95% à 478,80 francs) et **Swiss Re** (+0,83% à 109 francs). Aux poids lourds, **Roche** s'est apprécié de 0,85% à 237,90 francs et **Nestlé** de 0,52% à 93,31 francs. Figurant parmi les rares perdants du SMI, **Novartis** (-3,6% à 87,78 francs), traité hors dividende, a nettement freiné l'indice. ■ BCGE, SALLE DES MARCHÉS

ERRATUM

Dans le supplément «Economies d'impôts» paru le vendredi 1er mars avec «Le Temps», une mauvaise information a été publiée au sujet de l'impôt sur la valeur locative dans l'article «Une année fiscale riche en nouveautés». Cet impôt n'est pas supprimé en 2024. Cela concerne en réalité l'abattement d'impôt. (LT)

EN BREF

Aux Etats-Unis, un déficit commercial inattendu

Le déficit commercial des Etats-Unis s'est creusé en janvier, du fait d'une hausse des importations. Les exportations sont, elles, restées quasi stables. Le déficit des biens et services avec le reste du monde a atteint 67,4 milliards de dollars, soit une hausse de 5,1% par rapport à décembre, pour lequel les données ont par ailleurs été révisées en hausse, à 64,2 milliards de dollars. C'est plus qu'attendu, puisque les analystes tablaient sur un déficit de 63,4 milliards de dollars, selon le consensus de Market Watch. AFP

Swisscom prend le contrôle de Camptocamp

L'opérateur de télécommunications Swisscom a indiqué hier disposer du statut d'actionnaire majoritaire du développeur et intégrateur de logiciels libres Camptocamp. Le montant de la transaction fait l'objet d'une clause de confidentialité. Le géant bleu ne précise pas non plus l'ampleur de sa participation, pas plus que le profil financier de l'émanation de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Etablie à Bussigny, celle-ci emploie environ 190 collaborateurs entre la Suisse, la France et l'Allemagne. ATS

Swatch Group: Marc Hayek au conseil d'administration

Marc Hayek, le petit-fils du fondateur du groupe Swatch, doit entrer en mai au conseil d'administration, signe selon les analystes que le groupe horloger peaufine une possible succession familiale. En bourse, cette décision a reçu un accueil mitigé, le groupe suisse faisant régulièrement l'objet de critiques concernant les questions de gouvernance. Il dirige actuellement Blancpain et préside d'autres marques de luxe du groupe. AWP

La paradoxale situation de l'emploi dans l'hôtellerie-restauration

CONJONCTURE Le secteur dans lequel le taux de chômage est le plus haut en Suisse est aussi l'un de ceux où les patrons alertent sur le manque de main-d'œuvre. Décryptage

JULIE EIGENMANN
 X @JulieEigenmann

Dans l'hôtellerie et la restauration, le taux de chômage atteignait 5,4% en février. Il s'agit du secteur où le chômage est le plus élevé, dans un contexte où les chiffres du Secrétariat d'Etat à l'économie publiés hier révèlent pour la Suisse un taux de chômage de 2,4% en février contre 2,5% le mois précédent. Malgré le ralentissement conjoncturel rencontré dans certains secteurs, le manque structurel de main-d'œuvre semble donc continuer à contenir le chômage.

Dans les restaurants et hôtels justement, les employeurs disent peiner à recruter. Comment expliquer cet apparent paradoxe? Le chômage structurellement plus important dans le secteur s'explique, entre autres, par un taux de fluctuation élevé et une proportion relativement forte de demandeurs d'emploi moins qualifiés issus de cette branche, note Françoise Tschanz, porte-parole au Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). «La structure de la branche est composée majoritairement de petits établissements et le taux de rotation moyen brut de l'hôtellerie-restauration est supérieur à celui d'autres secteurs», appuie Patrik Hasler-Olbrych, directeur de la communication pour GastroSuisse. De quoi fausser le tableau global.

Autre point relevé par GastroSuisse: le taux de chômage

déclaré pour l'hôtellerie-restauration ne permet pas de savoir si une personne au chômage a une formation dans la branche, combien de temps elle a travaillé dans le secteur, ni quel emploi elle cherche. «Souvent, les personnes inscrites dans les offices régionaux de placement (ORP) à la suite d'un emploi dans l'hôtellerie-restauration ne recherchent pas obligatoirement dans ce secteur», développe Patrik Hasler-Olbrych.

Certes, dans le cadre du chômage, un candidat assigné à un poste convenable doit l'accepter, sous peine d'être sanctionné. Mais lorsqu'il est peu convaincu par le poste ou le secteur, on peut imaginer que la postulation en sera évidemment moins convaincante. Plus globalement, dans certaines régions, le tourisme fluctue en fonction des saisons, avec un impact sur les emplois dans la branche.

Manque de cuisiniers

A Genève, où la part la plus importante des demandeurs d'emploi au total se trouve dans la restauration, l'Office cantonal de l'emploi nous indique aussi que le caractère saisonnier de la branche, l'absence de personnel qualifié au vrai sens du terme et la «pénibilité» (notamment les horaires) des conditions de travail peuvent en partie expliquer ce taux élevé.

Des écarts importants existent cependant entre les différentes professions. Les cuisiniers et les collaborateurs de service ne sont par exemple pas logés à la même enseigne, relèvent plusieurs professionnels du secteur, dont Lionel Fontaine, directeur d'Hotelis, une agence de recrutement et de formation spécialisée dans l'hô-



«Certains candidats hésitent à reprendre un poste avec horaires de coupures»

LIONEL FONTAINE, DIRECTEUR D'HOTELIS

tellerie-restauration. Il rappelle que les cuisiniers manquent davantage car ils se doivent d'être au bénéfice d'une solide formation, désertée pendant le covid.

Sur le terrain, il constate aussi une fréquente inadéquation entre offre et demande. «Certains présentent dans le service des compétences qui ne conviennent pas forcément par tout.» Un exemple: «Ceux qui ont longtemps travaillé dans des restaurants de quartier qui ont fermé peuvent avoir plus de peine à se replacer dans des établissements luxueux qui nécessitent certains codes et de parler anglais. D'autres se montrent peu enclins à reprendre des emplois avec horaires de coupures, pour une question d'équilibre de vie et parce que faire les trajets plusieurs fois par jour peut leur coûter cher. Ils cherchent donc une place dans un restaurant d'en-

treprise par exemple, mais il y a peu de postes et ils sont surtout en cuisine.»

Inadéquation entre les besoins

Depuis le covid, beaucoup de personnes dans ce domaine ont cherché à se reconverter, «c'est pourquoi le nombre de demandeurs d'emploi a été élevé dans ce secteur», rapporte pour sa part Séverine Liardon, responsable de la communication pour la direction générale de l'emploi et du marché du travail pour le canton de Vaud (DGEM). Dans le canton, les spécialistes et auxiliaires de la restauration et barman arrivent en sixième position des professions les plus recherchées par les candidats, avec une variation annuelle de +16,5% pour les demandeurs d'emploi et de +20% pour les chômeurs. «La mobilité géographique des demandeurs d'emploi a aussi une influence; ils sont plus nombreux dans les zones urbaines, alors que de nombreux emplois se trouvent dans les zones touristiques périphériques», ajoute Séverine Liardon.

Quelles solutions, face à l'inadéquation entre besoins des employeurs et des candidats? «Il faut que les deux parties fassent des pas en direction de l'autre», propose Lionel Fontaine. Il donne l'exemple d'hôtels qui ont instauré des horaires continus, sans que le client se rende compte de ce compromis. «Par ailleurs notre centre de formation pour la Suisse romande est de plus en plus sollicité par des employeurs pour accompagner des personnes recrutées qui n'ont pas tout à fait le niveau, mais qui peuvent être formées.» ■

Trois condamnations dans le scandale IMDB

FRAUDE Dans l'affaire du pillage du fonds souverain malaisien, un ex-banquier de la BSI et la banque elle-même ont été condamnés pour blanchiment. Pictet écope d'une amende

SÉBASTIEN RUCHE
 X @sebruche

Un ancien banquier star de la BSI a été condamné à 6 mois de prison avec sursis par le Ministère public de la Confédération pour avoir blanchi 2,4 milliards de dollars détournés du fonds souverain malaisien 1MDB, entre 2010 et 2014. Révélée jeudi par le site Gotham City, une ordonnance pénale qui vient d'entrer en force montre que le banquier gérait six comptes ayant abrité des capitaux issus du pillage de 1MDB.

Selon le parquet fédéral, il a intentionnellement fait transférer cet argent vers d'autres comptes contrôlés notamment par son client Jho Low, le cerveau présumé de la fraude, de manière à compliquer la recherche ou la confiscation de ces fonds. L'ex-employé de la BSI, appa-

remment réfugié en Chine, avait écopé de 18 mois de prison à Singapour et d'une amende équivalente à 16000 francs, en 2016.

C'est la première condamnation d'un banquier en Suisse dans le cadre de cette affaire tentaculaire, qui porte sur le détournement dans les années 2010 de près de 5 milliards de dollars au détriment de ce fonds sou-

La banque Pictet avait décidé de ne pas dénoncer un client dont elle s'était séparée

verain malaisien. Dès le 2 avril, deux gérants de la société genevoise Petrosaudi seront jugés par le Tribunal pénal fédéral de Bellinzona pour escroquerie et blanchiment aggravé notamment. Les deux hommes sont soupçonnés d'avoir détourné au moins 1,8 milliard de dollars entre 2009 et 2015.

Après six ans d'enquête, le MPC a aussi condamné le 11 janvier la BSI à 4,5 millions de francs d'amende, pour blanchiment aggravé et répété entre 2010 et 2014. Le parquet fédéral précise à Gotham City que la BSI souffrait d'un déficit d'organisation. Deux filiales de 1MDB, parties civiles à la procédure, ont fait recours contre cette ordonnance pénale. Le scandale avait provoqué la chute de l'ex-première banque du Tessin en 2016, et sa reprise par le groupe zurichois EFG.

Pas de procès-verbaux

Toujours selon Gotham City, Pictet a été condamnée à 40000 francs pour n'avoir pas dénoncé un client impliqué dans l'affaire 1MDB, selon un mandat de répression rendu le 15 janvier 2024 par le Département fédéral des finances (DFF). Ayant menti sur l'origine de sa fortune (sa prétendue clinique privée londonienne n'était qu'une «modeste échoppe» inactive, et située dans un quartier populaire), cet homme d'affaires originaire de Malaisie avait alimenté son compte via son autre activité: porteur d'affaires pour une

société de production anglaise qui réalisait des documentaires complaisants sur des hommes politiques. Il a ainsi reçu 2,35 millions de dollars en 2011, de la part d'une société offshore contrôlée par un associé de Jho Low.

Fin 2012, Pictet a décidé de se séparer de ce client, avant de choisir début 2013 de ne pas le dénoncer au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent. Erreur, selon le DFF, qui regrette également que les employés à l'origine de cette décision n'aient pas pu être sanctionnés. Les séances du comité concerné n'ont en effet pas fait l'objet de procès-verbaux contrairement aux exigences de la loi sur le blanchiment.

Contactée, Pictet n'a pas souhaité faire davantage de commentaires que celui envoyé à Gotham. En substance, déclare la banque, la réglementation sur la gestion des risques et de la conformité s'est considérablement renforcée depuis les faits décrits dans ce dossier, qui remontent à dix ans. Pictet se conforme à cette évolution et répond aux normes en vigueur. ■